



La Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche recrute par voie statutaire ou contractuelle un(e) responsable pour son centre aquatique à Privas (Ardèche).

Ce Centre Aquatique a ouvert ses portes en juillet 2019. Cet équipement comprend un bassin sportif de 375 m² accueillant 130 personnes en gradin, un bassin d'apprentissage de 160 m², un bassin extérieur de 312 m², un pentagliss et un splash pad.

Le territoire de la Communauté d'Agglomération est également équipé d'une piscine intercommunale à Beauchastel de 250 m² et d'une piscine intercommunale à Vernoux en Vivarais de 250 m².

FICHE DE POSTE

Responsable du centre aquatique à Privas / Coordinateur (trice) des piscines communautaires

Employeur : Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

Emploi permanent

Durée : planning annualisé sur la base d'un temps complet

Nombre de postes : 1

Poste à pourvoir le : dès que possible

Date limite de candidature le : 6 avril 2020

Service d'affectation : Politique sportive

Lieu de travail : Centre Aquatique à Privas, Département de l'Ardèche

Emploi fonctionnel : Non

Cadre d'emploi : Conseiller territorial des activités physiques et sportives (catégorie A), ou Attaché territorial (catégorie A), Ingénieur Territorial (catégorie A), ou Éducateur territorial des activités physiques ou sportives (catégorie B)

Missions

Sous l'autorité du responsable du pôle « culture–sports–vie associative », vous devrez :

1. Responsabilité du centre aquatique à Privas
 - Piloter l'équipe du centre aquatique
 - Manager l'équipe de travail ;
 - Définir et organiser le travail de l'équipe ;
 - Repérer, anticiper et réguler les conflits ;
 - Organiser et animer les réunions d'équipe ;
 - Participer au processus de recrutement et l'accueil des nouveaux agents,
 - Gérer les congés, la formation, l'évaluation des agents.

 - Garantir le bon fonctionnement de l'établissement
 - Actualiser et faire appliquer le règlement intérieur par les agents et les usagers ;
 - Faire respecter et faire évoluer le POSS, les dispositifs de surveillance et les protocoles de sécurité ;
 - Mettre en œuvre les mesures permettant de préserver le bon état, la propreté, la salubrité et la sécurité de l'équipement ;
 - S'assurer du respect des réglementations sanitaires et techniques en vigueur dans l'établissement ;
 - Suivre et contrôler l'exécution et/ou la délégation des travaux de maintenance en lien avec le service bâtiment et le titulaire du marché global de performance ;
 - Anticiper, suivre et contrôler les opérations d'entretien des espaces en lien avec les agents techniques et le titulaire du marché global de performance ;
 - Faire vivre les processus de gestion et de contrôle des équipements de secours ;
 - Planifier des exercices et des formations afin de maintenir un niveau de sécurité satisfaisant ;
 - Établir des procédures d'ouverture et de fermeture de l'établissement.

 - Assurer la gestion administrative et financière de l'équipement
 - Rédiger et présenter un rapport d'activités annuel ;
 - Élaborer le budget en relation avec le responsable du service
 - Exécuter et suivre le budget ;
 - Assurer le suivi de la facturation ;
 - Concevoir et mettre en œuvre des procédures de gestion afin d'optimiser le fonctionnement.

- Développer les activités, promouvoir l'équipement et coordonner les manifestations sportives
 - Identifier la demande des usagers et imaginer une grille d'activités adaptées à ces attentes tout en tenant compte des orientations communautaires et des contraintes budgétaires ;
 - Adapter les modalités d'accueil aux moyens alloués ;
 - Établir les plannings des différents usagers de l'établissement ;
 - Suivre les partenariats (Éducation Nationale, Conseil Départemental, Conseil Régional, clubs, associations, organismes de contrôle...);
 - Développer des dispositifs d'information et de concertation avec les partenaires et avec les usagers...

- Surveiller les bassins
 - Assurer la surveillance des bassins le cas échéant.

2. Coordination des 3 piscines communautaires

- Mettre en cohérence et garantir l'homogénéité de fonctionnement de ces trois équipements ;

Nota bene : cette fiche de poste est susceptible d'évoluer en fonctions des orientations communautaires

Aptitudes et compétences requises

Profil demandé : Expérience similaire en collectivité souhaitée, Formation BAC+3

Qualification BEESAN ou BPJEPS AAN serait un plus

Connaissances des procédures et du fonctionnement d'une collectivité territoriale, de la gestion financière publique

Connaissance des différentes réglementations applicables aux équipements aquatiques

Connaissance du fonctionnement technique des équipements aquatiques

Maîtrise des outils bureautiques et internet

Aptitude au management, sens de l'organisation, rigueur et autonomie

Sens du service public, capacité relationnelle, disponibilité

Résidence administrative : Privas

Conditions : Temps complet, rémunération statutaire, CNAS + chèques déjeuners + garantie maintien de salaire avec participation de l'employeur+ prise en charge des transports collectifs domicile travail (50%)

Contact et informations complémentaires

Candidatures (CV + lettre de motivation) à adresser au plus tard le 6 avril 2020, par mail à : agglo@privas-centre-ardeche.fr

à l'attention de :

Madame la Présidente

Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche

1 rue Serre du Serret BP 337

07003 PRIVAS Cedex

Pour tout renseignement : contacter Fabrice SANCHEZ, Responsable pôle culture sports vie associative (Téléphone : 04-75-64-07-07)